



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE CESSIION DU DROIT  
D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE INTITULE  
"CINE-CONTERIE" DANS LE CADRE DU  
FESTIVAL CINE JUNIOR PAR L'ASSOCIATION  
L'ATELIER DES SONGES A LA SALLE DES  
ACADEMICIENS DE COEUR DE VILLE LE  
SAMEDI 1ER FEVRIER 2020 A 9H30**

**DÉCISION N° DM-20-009  
EN DATE DU 14 JANVIER 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6<sup>ème</sup> Maire-adjoint ;

**CONSIDÉRANT** la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2019-2020,

**CONSIDÉRANT** la proposition de spectacle de l'association L'Atelier des songes dans le cadre du Festival Ciné junior, représentée par Monsieur Pierre BELET, en sa qualité de Président, dont le siège social est situé 92, rue Denis Gogue – 92140 CLAMART, le samedi 1<sup>er</sup> février 2020 dans la salle des Académiciens située à Cœur de Ville.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec l'association L'Atelier des songes représentée par Monsieur Pierre BELET, en sa qualité de Président dont le siège social est situé 92, rue Denis Gogue – 92140 CLAMART, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle intitulé « Ciné-conterie » dans le cadre du Festival Ciné junior, le samedi 1<sup>er</sup> février 2020 à 9h30 dans la salle des Académiciens située à Cœur de Ville, dont le coût est fixé à cent quarante euros (140,00 € T.T.C.) ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

Pour extrait conforme,  
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du  
tourisme,

**Signé**

**Odile SÉGURET**

|   |
|---|
| Accusé Réception en Préfecture :<br>094-219400801-20200114-lmc1H7070H1-AR<br>Date de réception en Préfecture : 14/01/2020<br>Date de Publication : 14/01/2020 |
|---|